

DU LUNDI 18 MAI 2015



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

Étaient présents : Élisabeth Bertrand ; Sylvie Bouffiès ; Claude Cellier ; Samuel Charpentier ; Mireille Dieu, première adjointe ; Ludovic Girard ; Roselyne Giraudel ; Daniel Labit-Barthalois ; Jean-Laurent Macabet ; Gérard Martin, deuxième adjoint ; Étienne Renet, quatrième adjoint ; Olivier Sac-Delhomme, troisième adjoint.

Était excusé : Pierre Arnaud, Maire ayant donné procuration à Madame Mireille Dieu, 1^{ère} adjointe ;

Olivier Sac-Delhomme est nommé secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 45.

Olivier Sac-Delhomme donne lecture du compte rendu du conseil municipal du mercredi 8 avril 2015.

Unanimité.

I. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2015 : REFECTION DES CHEMINS DE SAINT-LAURENT ET LA MONTAGNE

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 13 mai 2015 et a retenu l'entreprise MISSOLIN de Vaison-la-Romaine. Le coût des travaux s'élève à 44 620,80 € HT soit 53 544,96 € TTC.

Unanimité.

II. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2015

Deux abstentions, 11 pour.

III. COPAVO

Étienne Renet nous informe des élections du nouveau Président de la Copavo.

Lundi 11 mai 2015, à Séguret, les conseillers communautaires ont désigné leur nouveau président suite au départ de Pierre Meffre qui passe le relais pour reprendre une activité professionnelle.

C'est Jean-Pierre Larguier, Maire de Sablet, qui lui succède désormais à la tête de la COPAVO.

Le nouveau Président sera épaulé par six vice-présidents :

1^{er} vice-président : Xavier Bernard, Maire d'Entrechaux ;

2^e vice-président : Jean-François Périlhou, Maire de Vaison-la-Romaine ;

3^e vice-président : Frédéric Roux, Maire de Mollans-sur-Ouvèze ;

4^e vice-président : Roger Rossin, Maire de Cairanne ;

5^e vice-président : Erice Massot, Maire de Saint-Léger-du-Ventoux ;

6^e vice-président : Dany Aubert, Maire de Faucon

IV. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ECOLE

Le conseil d'école extraordinaire a eu lieu le 13 avril dernier afin de voter pour la modification des horaires du TAP. 4 voix en faveur de 3 x 1 H et 4 voix pour 2 x 1 H 30.

Il est à noter que les mairies de Buisson et Villedieu sont favorables à 2 x 1 H 30 ainsi que deux délégués de parents.

Nous avons fait une lettre avec le compte rendu de la séance à l'inspection académique et nous attendons la

réponse qui ne devrait pas tarder.

Cette année, La ministre de l'Éducation demande aux communes de préparer un projet éducatif territorial. Un projet éducatif territorial a été établi. Nous attendons celui de Vaison pour comparer la mise en forme et enverrons une copie à Madame Beloeil ensuite.

V. CAFE DU CENTRE

Samuel Charpentier nous informe qu'un expert de la société ADECIS de Nyons est venu : les fibres d'amiantes sont intégrées au matériau et si l'on ne le découpe pas ces fibres ne posent aucun problème pour l'environnement. Il attend un rapport d'expertise d'un laboratoire de Marseille, car l'information a été dite oralement.

Samuel Charpentier a demandé à ce qu'on fasse une réunion spéciale au café du centre pour définir le projet, et se rendre sur place pour une visite des lieux.

Cette réunion est prévue le 10 juin à 18 H.

VI. COMMISSION URBANISME

- Pour assister la réflexion du Conseil et de la Commission Urbanisme concernant la zone sous le Château, et suite à la décision du dernier Conseil Municipal, un Cabinet-Conseil réglementaire a été choisi parmi les offres reçues, il s'agit du Cabinet BEAUR dirigé par M. Barneron. Une première réunion a eu lieu avec lui pour tracer les éléments de ce que pourrait être un règlement pour cette zone ouverte à l'urbanisme. Un des scénarii identifiés (lotisseur public/privé se chargeant de la viabilisation de la zone et de son lotissement) a abouti à une offre faite par Grand Delta Habitat, formulée devant le conseil et les propriétaires le 5 mai. C'est un pas important de franchi, sur lequel la Commission avait beaucoup travaillé. Un autre scénario, dans lequel l'aménagement serait géré par les propriétaires eux-mêmes, sera discuté le 26 mai avec les propriétaires et le Cabinet BEAUR, prenant en compte les éléments du règlement de la zone en préparation par la Commission Urbanisme. La décision de lancement du processus d'ouverture de la zone ne sera prise qu'en fonction de la convergence de ces actions et du réalisme du scénario retenu.
- Rénovation du café : après les informations et diagnostics recueillis auprès des professionnels contactés à ce jour, l'étape suivante consiste à préparer le cahier des charges et les attendus d'une étude que le Conseil estime maintenant nécessaire de confier à un architecte ; une réunion spécifique du Conseil est prévue le 10 juin à 18 heures.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Jean-Paul Waanders a déposé un permis de construire le 17/03/2015 pour la construction d'une maison individuelle, quartier Pierre PRAD, zone Uc. Accordé le 24/04/2015.

Tadeusz Lech a déposé un permis de construire le 19/03/2015 pour la construction d'un box à chevaux et d'un local technique, chemin du Devès, zone Nh. Tacite le 27/04/2015.

DECLARATION PREALABLE

Dominique Marqué a déposé une déclaration préalable le 03/03/2015 pour la création d'un abri piscine, quartier Saint Laurent, zone Nh. Tacite le 27/04/2015.

Graziella Barre a déposé une déclaration préalable le 10/04/2015 pour la modification d'ouverture et de toiture, rue de l'Église, zone Ua. En cours d'instruction.

Pierre Borel a déposé une déclaration préalable le 05/05/2015 pour la construction d'une toiture sur un toit-terrasse, chemin de la Montagne, zone Nh. En cours d'instruction.

VII. QUESTIONS DIVERSES

La mairie a reçu un courrier de l'*Association paroissiale* demandant l'autorisation de poser une plaque commémorative à l'église en baptisant la petite place du nom d'Auguste Rasclé. Le conseil municipal se prononcera favorablement par délibération lors du prochain conseil.

Mireille Dieu informe qu'aura lieu une Commission de sécurité le mercredi 27 mai à 10 h 30 à la Magnanarié. Mireille Dieu sera présente à cette commission.

Concernant le dossier Zammit c/Commune de Villedieu une audience pourrait avoir lieu au cours de la période du 2^e semestre 2015.

Lecture du courrier de Monsieur Hervé Bonnel qui demande d'intervenir auprès des autorités compétentes au sujet de la réception des communications téléphoniques avec des téléphones mobiles dans le village. Le conseil municipal propose d'envoyer un courrier aux opérateurs concernés.

Monsieur André Bonnefoi remercie le conseil municipal d'avoir résolu son litige de trottoir endommagé par une glycine.

La séance est levée à 23 h 45.